

Les journées gardoises des aidants 2026

Vous accompagnez au quotidien un proche en situation de handicap, malade ou en perte d'autonomie à cause de son âge ? Participez aux prochaines Journées gardoises des aidants qui auront lieu du 23 septembre au 23 octobre 2026, pour des temps d'information, de partage et de répit pensés pour vous.



Les Journées gardoises des aidants sont de retour ! Pour la 4ème année consécutive sous ce format, les huit Espaces ressources aidants du département se mobilisent, avec le soutien du Conseil départemental, pour offrir des moments de joie et de répit, pour eux-mêmes et la personne qu'ils aident.

Le théâtre-forum en nouveauté 2026

Le but de ces journées est aussi de mettre en lumière les aidants, leur rôle essentiel et les solutions qui peuvent les aider. Sans oublier de précieux temps d'échange avec le théâtre-forum, proposé en partenariat avec la caisse de retraite Agirc-Arco et les artistes de « LA compagnie des autres ». A découvrir absolument !

Huit dates à retenir (programme détaillé à venir) :

- Mardi 23 septembre, à Sabran
- Jeudi 24 septembre, aux Angles
- Jeudi 1er octobre, au Vigan
- Samedi 3 octobre, à Uzès
- Mardi 6 octobre, à Nîmes
- Mardi 13 octobre, à Calvisson
- Jeudi 15 octobre, à Alès
- Vendredi 23 octobre, à Uchaud

Le mot de l'élu :

Parce que « Bien vivre » et « Bien vieillir » dans le Gard sont nos objectifs majeurs, le Conseil départemental s'est donné pour objectif d'accompagner les 65 000 proches aidants gardois, de mieux les informer et de conforter leur rôle de proches aidants en soutenant des actions de répit. C'est l'objectif de ces Journées gardoises des aidants : rendre visible leur rôle, interpeller les aidants qui s'ignorent sur les aides disponibles et offrir des moments de joie et de partage entre aidant et aidés.

Christophe Serre, 1er Vice-président délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76